



Question d'actualité Conseil communal du 30 juillet 2020

En préambule, j'ai annoncé une bonne nouvelle au Collège, et principalement à l'Échevin des travaux :

La Wallonie, à l'initiative du Ministre de la Mobilité, Philippe Henry, lance un appel à projets concernant la **mise en place d'aménagements facilitant la mobilité dans les communes**. Une première piste de financement pour la conception d'un plan Vélo et piéton pour Durbuy ?

J'ai promis de transférer les documents en ma possession.

Camping éphémère « Greenfields » : non respect des engagements par les organisateurs.

Le Camping éphémère, strictement « ponctuel » comme annoncé, strictement calme, et limité à 2 mois (Juillet/Août) fait certainement des touristes contents. Mais aussi des habitants, des seconds résidents et d'autres touristes mécontents.

Car les promesses annoncées n'ont pas été, ne sont et/ou ne seront pas tenues :

- limité aux 2 mois de juillet et août, les organisateurs annoncent déjà une prolongation jusqu'à fin septembre ;
- la musique forte (techno) limitée de 18h00 à 20h...est en fait poursuivie jusqu'à 22h00 ;
- au delà de 22h00, la musique (moins forte) continue pour « le bar », jusqu'à 1h00, parfois 2h00 du matin ;
- pire : le dernier w-e, des 25 et 26 juillet, à l'occasion d'un « Tomorrowland mondial » (!), un écran géant et plus de puissance en décibels ont été mis en œuvre, avec votre autorisation, paraît-il ?

On est loin des écouteurs et d'un non-festival calme et respectueux des hommes et de la nature.

Des habitants de la Rue des Alisiers témoignent être dérangés.

Ailleurs (rue « Les Jardins du Golf »),

- j'ai le témoignage -vérifié sur place- de riverains qui ont dû quitter leur chambre côté « camping » pour dormir dans leur divan-lit du living côté bois.

-j'ai aussi la preuve qu'un couple de riverain a quitté pour les 2 mois leur lieu de seconde résidence habituel ;

- j'ai aussi la preuve écrite qu'un couple a quitté son appartement pour séjourner à l'hôtel le w-e du 25/26 juillet,...payé par l'organisateur : quelle plus belle preuve ?

- un numéro de téléphone a été donné à certains riverains : il faut donc se plaindre pour avoir une baisse du bruit. C'est le monde à l'envers, où la norme sociale peut être dépassée s'il n'y a pas plainte ! En fait, des « incivilités », terme que vous utilisez pour motiver votre Règlement communal sur le port du masque

Il y a donc bel et bien un problème de bruit généré par le camping éphémère « Greenfields », car c'est sans compter sur les riverains qui subissent sans rien dire. Et il y en a.

Enfin, je vous remercie de m'avoir communiqué l'autorisation délivrée par le Collège. Je n'y trouve malheureusement pas trace du respect de l'

Art. 249/1.D. du Code wallon du Tourisme qui précise : (...)

« La pratique du camping occasionnel en dehors des voies publiques est autorisée à titre précaire au moyen de tentes, de caravanes routières et de motorhomes moyennant un accord préalable et écrit du bourgmestre à l'occasion de manifestations sportives, culturelles ou sociales ponctuelles, organisées **par des associations légalement constituées.** » (...)

Selon moi, le permis, si elle respecte le CoDT- Code du Développement Territorial, il ne respecte pas la réglementation touristique du CWT - Code Wallon du Tourisme, puisque Greenfields est organisée par une société commerciale, et non une « association ». D'autres analyseront cela plus en détail ultérieurement.

Mes questions :

- êtes-vous au courant de cette situation bruyante ?
- que comptez-vous faire pour faire respecter les engagements de M. Coucke et Maerten vis-à-vis des riverains ?
- avez-vous reçu une demande de prolongation de l'événement jusqu'à fin septembre ?

Je vous remercie pour votre bonne écoute.

Eric Jurdant - Conseiller communal - Lundi 30 juillet 2020

Réponse :

- Aucune réclamation ne serait parvenue - ou très peu - au Bourgmestre
- Toutes les mesures sont prises pour réduire le bruit
- L'organisation est très professionnelle
- Des centaines de familles vivent de l'événement
- La kermesse de Barvaux fait autant de bruit : faudrait-il l'interdire ?
- Tout se termine aux environs du 20 août
- Je suis *toujours* dans la critique négative (c'est la 2ème fois que cela m'est dit),

Alors que...

- **je relaie le désarroi de nombreuses personnes, certes majoritairement néerlandophones (touristes en seconde résidence). Des hommes et des femmes qui ont choisi Durbuy pour lieu de détente et de calme. Et y on investit ! Le Bourgmestre a très peu d'égard à leur encontre : on retient cette position... ;**
- **lors de chaque Conseil, je fais des propositions constructives, souvent entendues, et même parfois acceptées ;**
- **lors du même Conseil communal, j'ai proposé une motion - qui a été refusée.**

Comprenez qui pourra. Ou voudra.

Une chose est sûre et j'en suis fier : « Je fais mon job ! »